**L’idée intuitive ( ?) de liberté et de responsabilité**

**(saint) Justin le philosophe** Chacun, selon ses œuvres, sera châtié, puni ou récompensé : nous avons appris cette doctrine des prophètes et nous la tenons pour vraie. S’il n’en était pas ainsi, si tout était l’œuvre du destin (*ei kath’heimarmenèn panta ginetai*), il n’y aurait plus de libre arbitre (*oute to eph’hèmin estin holôs* : plus rien ne dépendrait de nous). Si c’est le destin qui veut que celui-ci soit bon, et celui-là mauvais, celui-ci n’est pas digne d’éloge ni celui-là de blâme. [3] Et si l’homme ne peut, par le choix libre de sa volonté (*proairesei eleuthera*), éviter le mal et faire le bien, il n’a aucunement à répondre de ses actions. [4] Mais voici qui prouve que l’homme fait librement le bien et le mal. [5] Nous voyons le même homme passer d’un extrême à l’autre. [6] S’il était fatalement bon ou mauvais, il n’y aurait pas de contradictions dans sa conduite, et il ne changerait pas constamment. Il n’y aurait ni hommes vertueux ni hommes dépravés, puisque le destin serait cause en même temps du bien et du mal, et qu’il serait contradictoire à lui-même. Ou bien encore, il faudrait admettre, comme nous l’avons dit plus haut, que le bien et le mal ne sont rien, et que la vertu et le vice sont choses d’opinion. Or la saine raison nous dit que c’est là une impiété et un injustice odieuse. [7] A nos yeux, le vrai destin inévitable, c’est la juste récompense du bien et le juste châtiment du mal. [8] Dieu n’a pas créé l’homme comme les autres êtres, comme les arbres et les quadrupèdes qui ne peuvent rien faire librement. L’homme ne mériterait ni récompense ni louange, si, au lieu de choisir de lui-même le bien, il était bon par nature. De même, on ne pourrait punir justement ses fautes, si elles n’étaient pas volontaires ; et si lui-même ne pouvait être autre chose que ce qu’il est. (Justin, *Apologies*  I, XLIII)

**Locke :** « Supposons qu’on porte un Homme, pendant qu’il est dans un profond sommeil, dans une chambre où il y ait une personne qu’il lui tarde fort de voir et d’entretenir, et que l’on ferme à clef la porte sur lui, de sorte qu’il ne soit pas en son pouvoir de sortir. Cet homme s’éveille, et est charmé de se trouver avec une personne dont il souhaitait si fort la compagnie, et avec qui il demeure avec plaisir, aimant mieux être là avec elle dans cette chambre que d’en sortir pour aller ailleurs : je demande s’il ne reste pas volontairement dans ce lieu là ? Je ne pense pas que personne s’avise d’en douter. Cependant, comme cet homme est enfermé à clef, il est évident qu’il n’est pas en liberté de ne pas demeurer dans cette chambre, et d’en sortir s’il veut. Et par conséquent, la liberté n’est pas une idée qui appartienne à la *volition*, ou à la *préférence* que notre esprit donne à une action plutôt qu’à une autre, mais à la *personne* qui a la puissance d’agir ou de s’empêcher d’agir, selon que son esprit se déterminera à l’un ou à l’autre de ces deux partis. Notre idée de la liberté s’étend aussi loin que cette puissance, mais elle ne va point au-delà. Car toutes les fois que quelque obstacle arrête cette puissance d’agir ou de ne pas agir, ou que quelque force vient à détruire l’indifférence de cette puissance, il n’y a plus de liberté ; et la notion que nous en avons disparaît aussitôt. » (*Essai sur l’entendement humain*  II, 21 §10)